Tempo

La Réole JUILLET 2026



MAIRIE
> Nouvelle équipe municipale P.03

SERVICES
> Recrutement | Départ
> Nouvelles arrivées P.06

CULTURE
> Journée de la Résistance
> Chemin des Arts P.16

N°44

GRATUIT

MAGAZINE DE LA VILLE

lareole.fr

édito



Chères Réolaises, chers Réolais,

L'été arrive, et avec lui son lot de bonnes nouvelles pour notre commune.

Comme chaque année, cette saison estivale s'annonce riche en animations et en découvertes. Marchés gourmands sur les quais, concerts du Chemin des Arts, bal populaire et feu d'artifice du 14 juillet, expositions, festival Bossa Nova au Château des Quat'Sos…

La programmation de l'été réolais est une nouvelle fois à la hauteur de ce que notre territoire sait offrir de meilleur : chaleur humaine, culture, patrimoine et convivialité. Je vous invite à profiter pleinement de ces moments, seuls, en famille ou entre amis, et à y entraîner ceux qui nous visitent.

Car La Réole mérite d'être découverte, ou redécouverte. Nos rues s'embellissent, nos façades retrouvent leur éclat, et la végétalisation gagne peu à peu les trottoirs et les cours. De nouveaux commerces ont ouvert leurs portes : je vous encourage vivement à les faire vivre, à pousser leur porte, à les faire connaître autour de vous.

Ce numéro du Tempo est aussi l'occasion de regarder derrière nous, avec fierté. La crue de la Garonne de février dernier a mis à rude épreuve notre commune et ses habitants.

Mais elle a également révélé ce que nous sommes : une commune solidaire, capable de se mobiliser rapidement et efficacement. Grâce à l'engagement exceptionnel de nos agents municipaux, des bénévoles et de nos partenaires, les stigmates de cette crue ont été effacés. Les quais ont retrouvé leur visage habituel. Ces efforts méritaient d'être salués ici.

Venez flâner, vous promener, vous attarder. Venez voir ce que La Réole construit, ce qu'elle invente, ce qu'elle devient. Cette ville est vivante, et c'est grâce à vous.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été réolais.

Bruno MARTY
Maire de La Réole



Sommaire

CABINET DU MAIRE P. 03
> Présentation de la nouvelle équipe

ÉCOLES P.04
> Semaine de la Résistance
> Rencontre citoyenne
> Ergonome
> Olympiades

SPORT P.05
> L'année en image
> Tennis Club Gironde

SERVICES MUNICIPAUX P.06
> Recrutement | Départ
> Nouvelles arrivées à la mairie

CCAS | SANTÉ P.07
> Bilan de santé gratuit
> Animations Résidence Autonomie
> Portrait M. Patrick Parra

CITOYENNETÉ P.08-09
> À votre service au quotidien
> Entretien du cimetière communal
> Événements : marche à suivre

URBANISME P.10-11
> Les PAV
> Nos trottoirs / façades
> Nouvelles stations de covoiturage
> Végétalisation

SERVICES TECHNIQUES P.12-13
> Crue 10 février 2026

COMMERCES P.14-15
> Nouveaux commerces
> Fermeture de 2 commerces

CULTURE P.16-17
> Notre soutien
> Chemin des Arts
> Soirées : Animations marchés | Théâtre
> Festival Bossa Nova

LA PAROLE AUX ÉLUS P.18

AU FIL DE L'ANNÉE P.19
> Album photos

CABINET DU MAIRE

Présentation de la nouvelle équipe



Bernadette COUSIN
1ère Adjointe
Chargée des affaires scolaires, du sport, du jumelage et de la vie associative



LUC SONILHAC
2ème Adjoint
Chargé des finances, de la prospective, de la formation, du retour à l'emploi et de la coopération institutionnelle



Sophie MARLY-VAULTIER
3ème Adjointe
Chargée de l'urbanisme du cadre de vie, de la mobilité et de la transition écologique



Yann DAOOD
4ème Adjoint
Chargé de l'attractivité territoriale et développement économique et travaux des espaces publics



Christine CABOS
5ème Adjointe
Chargée des ressources humaines et des services à la population



Cyril PONCY
6ème Adjoint
Chargé des solidarités, de la prévention et de la tranquillité publique

Conseillers délégués



Emmanuelle BARBE
Déléguée à l'action sociale



Sabrina BOMBART
Déléguée à l'attractivité commerciale



Mario COVOLAN
Délégué à la voirie et à la sécurité



Christophe GARDNER
Délégué au Chemin des Arts



Gaëtan LOUSTALOT
Délégué à la vie associative



Mathilde MARQUET
Déléguée à la vie artistique / citoyenne



Jeannot MORO
Délégué à la propreté et espaces verts

Conseillers municipaux



Laurence ARBOUIN



Anissa ASSERMOUH



Joël CHAVAUX



Luc DEFAULT



Hélène DELAVALLADE



Nicolas DUMONT



Milouda M'SSIEH



Cédric NOWOTARSKI



Mariam TIFOUTI

Membres de l'opposition

Rémy BERTHONNEAU | Sandra GRISEZ-MENINI | Marc LABADIE | Enzo LÉGLISE



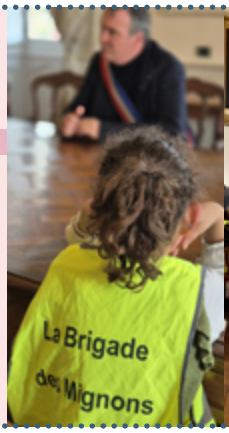


Semaine de la Résistance — Repas intergénérationnel

La Résidence Autonomie a accueilli un déjeuner intergénérationnel réunissant des élèves de CM2 et des résidents, en présence de Mme Nancy, petite fille de résistant, de Mme Cousin, 1re adjointe en charge des affaires scolaires, de Cyril Poncy adjoint en charge des solidarités, de Mme Pigné, Directrice des écoles, des enseignants Mme Levionnay et M. Martinez, ainsi que de M. Guerre. Pendant 1h30, enfants et aînés ont partagé souvenirs, expériences et anecdotes dans une ambiance chaleureuse. Cette rencontre, très appréciée de tous, a renforcé les liens entre les générations et sera reconduite l'an prochain.

Rencontre citoyenne
M. le Maire et les enfants du périscolaire

Dans le cadre d'un projet d'éducation à la citoyenneté, les enfants du périscolaire ont découvert le fonctionnement du conseil municipal et préparé des questions à destination de Monsieur le Maire. Encadrée par Pauline Fernandez, volontaire en service civique, et Nathalie Schoumann, directrice adjointe du périscolaire, cette démarche s'est conclue par une rencontre le 3 avril. Les enfants ont pu échanger avec les élus, mieux comprendre leurs missions et participer activement à la vie citoyenne locale.







Mieux travailler — pour mieux accueillir

Depuis septembre, **une ergonome du Centre de Gestion de la Gironde**, missionnée par la mairie, a réalisé un diagnostic des conditions de travail des agents du service des écoles. Menée à travers des observations et des réunions, cette démarche a abouti à un plan d'action destiné à améliorer la sécurité et les conditions de travail sur les deux prochaines années pour les pôles entretien, restauration, maternelle et pause méridienne.



Olympiades
des primaires

Le vendredi 22 mai, les Olympiades des écoles primaires se sont tenues au Stade Lévite. Dix classes, représentant près de 200 enfants, ont participé à cette journée sportive. Les élèves se sont mesurés lors de différentes épreuves, découvrant les valeurs du sport, de l'esprit d'équipe et de la compétition. Dans une ambiance conviviale et bienveillante, chacun a pu se dépasser et partager un moment de plaisir avec ses camarades.

Cette manifestation a été une belle réussite, marquée par la bonne humeur et le fair-play de tous les participants.











Une année portée par l'énergie associative sportive

Alors que la saison sportive touche progressivement à sa fin, la municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des associations sportives, bénévoles, éducateurs, dirigeants et licenciés qui font vivre le sport à La Réole tout au long de l'année.







Avec près de 30 associations et une grande diversité de disciplines, notre commune bénéficie d'un tissu associatif riche et dévoué, contribuant pleinement au vivre-ensemble, à l'animation locale et à l'attractivité de notre territoire.



Chaque semaine, des centaines de sportifs de tous âges se retrouvent dans nos équipements municipaux pour pratiquer leur passion, partager des moments de convivialité et transmettre les valeurs du sport.





Compétitions, animations, rencontres et temps forts ont rythmé cette saison grâce à l'investissement précieux de nombreux bénévoles, que nous saluons tout particulièrement pour leur engagement constant. Le sport joue un rôle essentiel pour la jeunesse, le lien social, l'inclusion et l'épanouissement de chacun.





La municipalité poursuivra son engagement aux côtés des associations afin de soutenir une pratique sportive accessible à tous, conviviale et tournée vers l'avenir. Félicitations et merci à tous les acteurs du sport réolais pour leur énergie et leur implication.





Focus

Tennis Club Gironde La Réole

Au terme d'une saison remarquable, l'équipe de tennis féminine accède à la division supérieure régionale, intégrant ainsi le cercle très fermé des 18 meilleures équipes de Nouvelle-Aquitaine. **Une récompense méritée pour l'engagement, le talent et l'esprit d'équipe qui anime cette équipe.**





Recrutement
Chef(fe) de Service de POLICE MUNICIPALE

La tranquillité publique est une préoccupation importante de notre municipalité.

Sur ce sujet sensible, la ville a fait le choix d'adopter une approche globale et équilibrée de la sécurité fondée sur la prévention des incivilités et des comportements à risque, le développement du dialogue avec la population, la sensibilisation aux règles de la vie collective ainsi qu'une présence visible, dissuasive et rassurante sur l'espace public.

Il convenait donc de structurer et de renforcer le service de la Police Municipale existant. C'est pourquoi, un appel à candidature a été lancé afin de recruter un(e) chef(fe) de Service Municipale (Catégorie B).
Un jury de recrutement doit se tenir fin juin.

Départ
du Directeur Général des Services : Thibaud DESBARBIEUX - Recrutement d'un(e) D.G.S.

Arrivé à LA RÉOLE, d'abord comme chef de Projet en décembre 2020 puis a succédé à M. ROCHER en novembre 2022 comme DGS.

Fonctionnaire d'État, ingénieur en chef des Ponts, il a piloté avec maîtrise les grands projets structurants de la ville : le dossier complexe de la réfection totale de l'esplanade de la Mairie de La Réole, du Jardin public et de l'ascenseur panoramique. Son savoir-faire y a été précieux et mérite nos remerciements.

Il réintègre au 1er juillet les services de l'État dans la région paloise.

Afin d'assurer la continuité de la direction des services municipaux, une offre d'emploi a été publiée et un jury de recrutement doit se tenir fin juin.


©Christophe Gardner

Deux nouveaux visages
au service de la commune

Marie | Chargée de communication

« Arrivée à la mairie de La Réole le 1er octobre 2025 en qualité de chargée de communication, j'ai à cœur de développer une communication de proximité, accessible et utile à tous. Mon rôle est de créer du lien entre la mairie, les habitants, les commerçants et les associations, afin de mieux valoriser les initiatives qui font vivre notre territoire. Passionnée par la photographie et la vidéo, je souhaite mettre en lumière les richesses de La Réole, son patrimoine, son dynamisme et les projets portés par ses habitants. Chaque action de communication est pour moi une occasion de faire connaître les talents locaux, de renforcer le sentiment d'appartenance à notre commune et de contribuer à son rayonnement, tout en restant à l'écoute des besoins des Réolais. »

Méliane | 20 ans | Service Civique

« Installée dans le Réolais depuis 2019, j'y ai obtenu mon brevet au collège Paul Esquinance puis mon baccalauréat au lycée Jean Renou. Après une première année de B.U.T. Carrières Sociales, j'ai dû mettre mes études en pause faute d'alternance. J'ai alors rejoint la mairie de La Réole en service civique. J'y accompagne les associations dans l'organisation de leurs événements, participe à la vie communale et développe un projet de démocratie participative. Soutenue par les équipes de la mairie et par Cap Solidaire, cette expérience m'a permis d'avancer dans mon projet professionnel, notamment en obtenant mon BAFA et mon permis de conduire. »



Bilan de santé gratuit et près de chez vous

Bonne nouvelle pour les Réolais :
les Examens de Prévention en Santé arrivent sur notre territoire. Une équipe du Centre d'Examens de Santé de Bègles — médecin, infirmière et secrétaire — se déplace désormais chaque mois à La Réole pour proposer un **bilan de santé entièrement gratuit :**
point avec un médecin | prises de sang | dépistages.

Fini le trajet jusqu'à Bègles : le bilan se fait désormais tout près de chez vous.
Précieux pour les personnes les plus éloignées du soin. Il est ouvert à tous les assurés de l'Assurance Maladie à partir de 16 ans. **Les sessions se tiennent le matin, chaque 1er lundi du mois**, à la Maison des Solidarités, 12 chemin de Peyrefitte. Les places étant limitées, pensez à réserver > **06 15 36 23 56**

Un rendez-vous gratuit pour faire le point sur votre santé : pensez-y !



Animations
Résidence autonomie

Dans le cadre de la prévention de l'autonomie des seniors de la ville de La Réole, la Résidence Autonomie Les Jacobins, en coordination avec les partenaires du territoire comme Solid'Avenir, Cœur et partage, le cinéma Le Rex, Salvéo, le théâtre des 4 vents et bien d'autres, propose à leurs résidents et invitent les seniors de + de 60 ans habitants à La Réole, à venir participer gratuitement aux ateliers mémoire, jeux de société et de motricité, les activités manuelles, de la gym douce, projection de film, le loto, le multimédia.

Nos agents Valérie et Magalie et les animateurs vous accueilleront comme il se doit.

Vous êtes un habitant de La Réole de + de 60 ans et souhaitez participer aux ateliers, contactez la résidence au :
07 77 26 05 51 afin de faire la demande.

Portrait
M. PARRA Patrick

Résident aux Jacobins depuis 2022, Patrick Parra, 77 ans, a connu plusieurs vies professionnelles : maçon-carreleur puis marin-pêcheur en haute mer. Passionné de chasse à la palombe pendant plus de vingt ans, il se décrit comme un homme d'aventure qui a *« roulé sa bosse un peu partout sur le territoire »*. Aux Jacobins, il est apprécié pour son accueil chaleureux des nouveaux résidents et son implication dans la distribution quotidienne du courrier. Son message aux Réolais :
« N'hésitez pas à vous rapprocher des organismes et services qui peuvent vous conseiller, vous orienter ou vous accompagner lorsque vous en avez besoin. »





À votre service au quotidien !

Derrière le guichet du service accueil à la population, une équipe dynamique, disponible et souriante vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien. Que ce soit pour une demande de renseignement, une orientation ou un accompagnement dans vos formalités, nos agents sont à votre écoute pour vous guider au mieux. Vous serez accueillis par **Canelle BOUILLET** (Agent d'accueil), **Nadia EL AMRANI** (Agent d'accueil), **Victoria FRISCIA** (Responsable du service accueil, état civil et élections), **Stéphanie LAVOIX** (en renfort sur les missions d'accueil) et **Romane LATRILLE** (Agent d'accueil en remplacement).

Canelle BOUILLET

« Solaire, pétillante et toujours à l'écoute, c'est avec cette énergie positive que je vous accueille et m'engage chaque jour au service de votre vie locale. »

Nadia EL AMRANI

« Convaincue que l'accueil est le premier sourire d'une ville, je suis heureuse de travailler à l'accueil de la mairie de La Réole afin de contribuer à un service public humain, bienveillant et accessible à tous. »

Stéphanie LAVOIX

« Depuis 15 ans au sein de la mairie de La Réole, j'ai occupé plusieurs fonctions dans les services bibliothèque, scolaire et accueil, tout en assurant des missions liées à l'informatique de la collectivité. Dynamique, investie et passionnée par les nouvelles technologies, j'apprécie le contact avec le public ainsi que la diversité des responsabilités qui me sont confiées. »

Victoria FRISCIA

« Responsable du service accueil à la population, état civil et élections, je travaille et vis dans la commune depuis plus de 10 ans. Passionnée par l'état civil, j'apprécie particulièrement l'accompagnement des usagers dans les moments clés de leur vie et veille à offrir un service public de qualité, équitable et accessible à tous. »

Un accompagnement pour vos démarches administratives

Le service accueil vous accompagne notamment pour les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, les démarches liées à l'état civil (naissance, mariage, décès, livrets de famille, copies d'actes, etc.), le recensement citoyen, les démarches relatives aux élections et l'orientation vers les différents services municipaux.

Informations utiles :

Service accueil > 05 56 61 10 11 / mairie@lareole.fr

Service état civil et élections > 05 56 61 12 58 / etatcivil@lareole.fr

Le service vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Toute l'équipe aura le plaisir de vous recevoir et de vous accompagner dans vos démarches !



Chiffres clés

En 2025, le service état civil a enregistré :

22	14	2	154	59	18
mariages	pacs	baptêmes	décès	recensements citoyens	reconnaissances anticipées

Des chiffres qui témoignent de l'accompagnement quotidien des habitants dans les moments clés de leur vie.



Entretien l'affaire de tous

Maintenir un cimetière respectueux et agréable pour nos familles

La commune :
Elle assure l'entretien de l'ensemble des espaces communs : allées principales, espaces de circulation et abords généraux. C'est dans ce cadre qu'elle a fait le choix de l'inclusion en le confiant à un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). l'**ESAT Jean BERNARD**.
A ce titre, du printemps à l'automne, une intervention toutes les 3 semaines est prévue.

Les services municipaux assurent l'entretien spécifique :
Du jardin du souvenir | Du colombarium | De l'espace des anciens combattants.

Les concessionnaires :
L'entretien des concessions funéraires incombe aux concessionnaires et aux familles.
Chaque concession doit être maintenue dans un état correct de propreté et de sécurité, par respect pour les défunts, les visiteurs et l'ensemble du site funéraire.

Interventions à venir : semaine 25 | juin / semaine 28 | juillet / semaines 36 et 40 | septembre / semaine 44 | octobre juste avant le 1er novembre

Conformément à la réglementation

Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans le cimetière. La présence ponctuelle d'herbe ou de végétation spontanée fait partie d'une gestion respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation au respect des lieux.

Evénements marche à suivre

Vous souhaitez organiser un événement à La Réole ? Afin d'assurer son bon déroulement, plusieurs démarches sont nécessaires auprès de la mairie. **Toute demande doit être effectuée le plus tôt possible afin de permettre l'instruction de votre dossier, à cette adresse : manifestation@lareole.fr**. Si vous avez besoin de matériel municipal (tables, chaises, barrières, podium, etc.), **une demande de prêt doit être déposée en précisant les besoins et les dates d'utilisation.** Selon la nature de l'événement, une attestation d'assurance responsabilité civile pourra être exigée. **En cas de vente ou de distribution de boissons alcoolisées, une autorisation temporaire de débit de boissons devra être sollicitée.** Certaines manifestations peuvent également nécessiter des autorisations spécifiques liées à l'occupation du domaine public, à la circulation ou à la sécurité. Les services municipaux sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et vous conseiller dans l'organisation.





Les points d'apport volontaires
où en sommes-nous ?

Depuis 2025, l'USTOM et la commune ont engagé une modernisation de la gestion des déchets par la mise en place de points d'apport volontaire (PAV) à plusieurs endroits du centre-ville : Avenue Carnot, Quais de Garonne et Place Chaigne.

Toutefois, vous l'avez sûrement constaté, les équipements installés présentent aujourd'hui des dysfonctionnements techniques et d'usage importants : défaut d'étanchéité, défaillances mécaniques, problème d'accessibilité, etc. Dans ce contexte, la commune a demandé à l'USTOM de remplacer sans délai ces bornes défectueuses.

Parallèlement à ce remplacement qui s'est avéré urgent, une étude paysagère a été lancée au printemps 2026 :
- Enterrer les points d'apport volontaire de la Place Chaigne et les installer à un meilleur emplacement, mieux accepté de tous ;
- Déplacer les points d'apport volontaire situés sur les quais de Garonne au niveau de la parcelle située à proximité du Petit Bonheur pour en assurer une bonne intégration paysagère et participer au réinvestissement de cette *« dent creuse »*.

Cette étude est conçue en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et prévoira des temps de concertation avec les commerçants et riverains concernés par les aménagements futurs.
Les aménagements issus de cette étude devraient pouvoir être réalisés dans le courant de l'année 2027. En attendant ces améliorations, merci aux habitants pour leur patience et leur compréhension car l'équipe municipale mesure les désagréments que cela a pu occasionner.



Quelques chiffres
sur l'urbanisme en 2025

En 2025, près de 80 autorisations d'urbanisme ont été déposées sur la commune. Les ¾ de ces dossiers ont été transmis de façon dématérialisée, les autres en version papier. Pour un meilleur traitement de votre dossier, il est en effet préférable de les transmettre par voie dématérialisée.

Si plus de la moitié de ces dossiers ont reçu une décision favorable, 26 ont fait l'objet d'une décision défavorable. Ces refus sont notamment dus au règlement de la ZPPAUP actuellement en vigueur. L'équipe municipale a conscience que ce règlement, qui date de quelques années, bloque certains projets, et nous étudions la possibilité d'engager sa révision. Cette révision va prendre du temps, mais l'objectif est d'aboutir à une réglementation plus adaptée aux besoins actuels et futurs des porteurs de projet.

Prenons soin
de nos trottoirs, ensemble !

Parce que le cadre de vie est l'affaire de tous, l'entretien des trottoirs repose sur une coopération entre la commune et les riverains.

Devant chez vous : un petit geste qui compte !
Chaque habitant et commerçant, qu'il soit propriétaire ou locataire, est tenu d'entretenir le trottoir situé devant son domicile ou son commerce.

Concrètement, cela signifie :
- Balayer régulièrement et ramasser les feuilles ou petits déchets,
- Enlever les mauvaises herbes le long des bordures,
- En hiver, déneiger et saler pour éviter les glissades.

En prenant soin de l'espace public situé devant chez vous, vous contribuez à rendre notre commune plus propre, plus sûre et plus agréable à vivre, pour les petits comme pour les grands.

La commune à vos côtés
De son côté, la commune a pour mission de veiller à l'entretien global de la voirie : réparation des trottoirs, entretien des espaces publics, gestion du mobilier urbain et de l'éclairage public. Elle intervient également dans l'entretien des trottoirs, lorsque la situation le nécessite.

Une responsabilité partagée
Le respect de ces obligations par chacun est essentiel pour garantir des déplacements sûrs, notamment pour les personnes âgées, les enfants et les personnes à mobilité réduite.

En cas de manquement, la responsabilité du riverain peut être engagée.

Merci à chacune et chacun pour votre implication au quotidien !



Prenons soin de nos façades
pour préserver notre patrimoine

La Réole est une ville riche d'histoire dont le patrimoine contribue à son attractivité. Chaque jour, habitants et visiteurs profitent de ses monuments emblématiques, tels que l'Église Saint-Pierre, le Château des Quat'Sos ou encore le Prieuré.

Les façades des immeubles participent également à la qualité de ce cadre exceptionnel. Si vous êtes propriétaire, nous vous invitons à entretenir ou rénover vos façades (enduits, menuiseries, zinguerie, encadrements de fenêtres, etc.). Un entretien régulier permet de préserver votre bien, d'éviter des dégradations importantes et de prévenir les infiltrations d'eau.

Ces travaux nécessitent une déclaration préalable auprès du service urbanisme. Notre chargé d'urbanisme, Pierre Patachon, ainsi que l'adjointe au maire en charge de l'urbanisme, Sophie Marly-Vaultier, peuvent vous accompagner dans vos démarches et vous orienter vers les organismes compétents.

Par ailleurs, un partenariat entre la commune et la Fondation du Patrimoine peut vous permettre de bénéficier d'aides fiscales et financières.

En agissant, vous contribuez à :
- Valoriser et préserver votre patrimoine ;
- Maintenir la qualité du cadre de vie et du patrimoine réolais.

Trois nouvelles stations
de covoiturage à La Réole

La Ville de La Réole et Sud Gironde Mobilités installeront prochainement trois stations de covoiturage afin de faciliter les déplacements du quotidien et de compléter l'offre de transport existante.

Ces stations seront situées à la gare (4 places), sur le parking des quais face à l'ascenseur panoramique (4 places) et sur le parking des Jacobins (3 places). Elles seront identifiables grâce à un marquage au sol et à une signalétique spécifique.

Le service s'appuiera sur l'application **Cap Covoit'**, qui permettra notamment aux conducteurs de bénéficier d'avantages auprès des commerçants locaux selon le nombre de trajets réalisés.

Rendez-vous en septembre 2026, lors de la semaine de la mobilité, pour découvrir ce nouveau dispositif. D'ici là, vous pouvez déjà trouver des covoitureurs sur le site Cap Covoit'.

www.capcovoit.fr

La végétalisation se poursuit à La Réole

Convaincue des bienfaits de la nature en ville pour le cadre de vie et l'attractivité du territoire, la municipalité poursuit ses actions de végétalisation. Après plusieurs aménagements réalisés dans le centre-ville et la délivrance de permis de végétaliser à des habitants et commerçants volontaires, de nouveaux projets voient le jour.

Parmi eux figurent la création d'un parcours végétal à travers la ville, la végétalisation de la rue André Bénac en concertation avec les riverains, ainsi que le développement du dispositif de permis de végétaliser avec le soutien du collectif « Les Amis de La Réole ».

Très impliqué dans la vie locale, ce collectif citoyen, à l'origine notamment du succès du P'tit marché du mercredi, souhaite renforcer son engagement en faveur du végétal. Avec la commune, il travaille à identifier de nouveaux espaces à végétaliser, à développer des jardins participatifs et pédagogiques et à promouvoir des plantations variées et remarquables.

La municipalité remercie chaleureusement le collectif et l'ensemble des habitants engagés dans cette démarche qui contribue chaque jour à embellir notre cadre de vie.



Crue de la Garonne
une mobilisation exemplaire

La crue de la Garonne, survenue en février 2026, a une nouvelle fois rappelé la force du fleuve, mais aussi la capacité de mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire. **Le 15 février, le niveau de la Garonne a culminé à 9,86 mètres**, après avoir commencé à envahir les quais de La Réole dès le 10 février. Face à cette situation exceptionnelle, une cellule de crise réunissant élus, services municipaux et partenaires institutionnels a été activée afin de suivre l'évolution de la crue, coordonner les interventions et informer la population en continu.

Dès les premiers signes de décrue, les services techniques municipaux sont immédiatement intervenus. Le dimanche matin, à partir de **11 heures, vingt agents se sont relayés pour engager un vaste chantier de nettoyage** des quais et des espaces publics. Les opérations se sont poursuivies sans interruption **jusqu'au lundi matin à 6 heures, témoignant d'un engagement exemplaire au service des habitants.**

Armés de lances à incendie alimentées par le réseau d'eau d'irrigation, de tracteurs équipés de balais mécaniques et de nombreux matériels de nettoyage, les agents ont dû évacuer d'importantes quantités de boue, de limon et de déchets charriés par le fleuve. Grâce à leur réactivité, leur professionnalisme et leur parfaite connaissance du terrain, les principaux espaces publics ont pu être rapidement sécurisés et remis en état.

Cette mobilisation collective a également bénéficié du précieux soutien du Conseil départemental de la Gironde, qui a mis à disposition deux tracteurs équipés de balais mécaniques, venus renforcer le matériel communal.
D'anciens agents des services techniques, des bénévoles et plusieurs élus ont eux aussi prêté main-forte sur le terrain, illustrant un remarquable élan de solidarité.

Malgré cette mobilisation exemplaire, les conséquences de la crue demeurent importantes. Les deux stades municipaux, le camping municipal, les quais, plusieurs voiries ainsi que différents bâtiments communaux ont subi des dégradations parfois importantes. Les équipes municipales poursuivent aujourd'hui les opérations d'évaluation, de nettoyage et de remise en état afin de permettre un retour progressif à la normale.

La Ville de La Réole tient à adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des partenaires, institutions, associations, professionnels, entreprises et bénévoles qui ont répondu présents durant cet épisode exceptionnel. Nos remerciements s'adressent notamment aux services de la Sous-préfecture et de la Préfecture de la Gironde, à la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde, à la Gendarmerie nationale, aux sapeurs-pompiers, au Centre Hospitalier Sud-Gironde, à la Régie de La Réole, au Conseil départemental de la Gironde, au Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, à Sud-Gironde Mobilités, à l'ADMR, à Solid'Avenir, à la Pharmacie du Réolais, à la psychologue, à l'APEFEM, à la Fondation Airbnb, ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont spontanément mobilisées pour accompagner les sinistrés.

Si certains acteurs n'étaient pas mentionnés malgré toute l'attention portée à cette liste, qu'ils veuillent bien nous en excuser. Cette crue aura démontré, une fois encore, que face aux épreuves, La Réole sait pouvoir compter sur la solidarité, l'engagement et le sens du service de toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire.
À chacun d'entre eux, la Ville adresse ses plus sincères remerciements.

















La Gemme,
une monnaie au service du territoire

La Gemme est la monnaie locale complémentaire de la Gironde. Utilisable sous forme de billets ou en version numérique, elle fonctionne sur un principe simple : 1 Gemme = 1 euro. Son objectif est de favoriser les achats de proximité et de soutenir l'économie locale en encourageant les habitants à consommer auprès des commerces, artisans et associations du territoire.

À La Réole, plusieurs commerces et structures participent à cette démarche :
La Crêperie L'Échoppe | La Porte des Épices | Le Café de la Gare | La librairie La Nuit des Rois | Le Cinéma Rex | La Petite Populaire | Bulle d'Art | L'Office de Tourisme.

En utilisant la Gemme, les habitants soutiennent directement l'activité locale, les circuits courts et le dynamisme du centre-ville. Cette monnaie citoyenne contribue à renforcer les échanges de proximité et à faire vivre une économie plus responsable et solidaire. **Toutes les infos > www.lagemme.org**

la gemme
MONNAIE LOCALE GIRONDINE



L'Humeur du Jour
enfin ouverte en centre ville !

Ouverte depuis le lundi 1er juin au 7 rue des Frères Faucher, L'Humeur du Jour propose un concept de café-cantine convivial où chacun peut venir partager un repas dans une ambiance chaleureuse et familiale. L'établissement mise sur une cuisine simple et généreuse, inspirée des plats du quotidien avec des produits frais du marché, avec une attention particulière portée à l'accueil et au bien-être de ses clients.

Pensé comme un véritable lieu de vie, le restaurant accueille aussi bien les habitants que les visiteurs de passage. Son amplitude d'ouverture et son atmosphère décontractée permettent de profiter d'un repas ou d'un moment de convivialité tout au long de la journée. Cette nouvelle adresse vient enrichir l'offre de restauration du centre-ville et participe à la dynamique commerciale et à l'attractivité de La Réole.

Ouvert 7 sur 7 | 11h30 à 18h30
7 rue des Frères Faucher 33190 La Réole
Plats à emporter avec option végétarienne
Tél : 05 56 61 41 20
lhumeurdujour33@gmail.com

La petite solidaire
rouvre ses portes

Après une période de fermeture, La Petite Solidaire a rouvert ses portes à La Réole, 23 rue Armand Caduc. Portée par Wendy Vidal, cette boutique propose vêtements, accessoires, chaussures et articles de seconde main à prix accessibles, tout en s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire. Grâce à la valorisation d'invendus, de fins de série et de dons, La Petite Solidaire participe à une consommation plus responsable et permet de donner une seconde vie à de nombreux produits. Cette réouverture vient renforcer l'offre commerciale du centre-ville tout en proposant une alternative locale, solidaire et durable aux habitants du territoire.

Ouvert du Lundi au samedi de 9h30 à 18h30
23 rue Armand caduc 33190 La Réole
Tél : 06 01 67 06 30
lapetitesolidaire-lareole@hotmail.com





La pizzeria poursuit son histoire



Après la fermeture du Lazio, pizzeria bien connue des Réolais, un repreneur était recherché afin de permettre la poursuite de l'activité. Cette reprise a été assurée par l'équipe de La Table En Chantée, déjà présente dans le territoire et désireuse de poursuivre l'aventure de cet établissement apprécié des habitants.
L'ouverture est intervenue à l'occasion du week-end du Millésime Festival, permettant au commerce de retrouver rapidement son activité et de continuer à accueillir sa clientèle. La pizzeria conserve ainsi sa vocation de lieu de restauration et de convivialité au cœur du centre-ville. Cette reprise illustre le dynamisme commercial de La Réole et l'intérêt que suscite la commune auprès des porteurs de projets. Elle permet également d'éviter la vacance d'un local commercial tout en maintenant une offre de restauration appréciée des Réolais et des visiteurs.
Lun. et mar. de 11h30 à 14h30 et de 18h à 22h30
Ven. > dim. de 11h30 à 14h30 et de 18h à 22h
7 Rue Armand Caduc 33190 La Réole
Tél : 06 20 62 78 47

Le Petit Bonheur s'installe sur les quais

Le Petit Baigneur, établissement emblématique situé sur les quais, a retrouvé une nouvelle dynamique avec l'ouverture, le 15 juin dernier, du bar/restaurant **Le Petit Bonheur**. Porté par Mme Douang Sisomvang, déjà présente sur le marché du samedi matin et appréciée des habitants pour sa cuisine asiatique, ce projet a permis de redonner vie à ce local idéalement situé. L'avenir s'annonce prometteur pour cet établissement, qui ambitionne de devenir un lieu de convivialité incontournable, en développant progressivement son activité et en proposant de nouvelles animations et rendez-vous. Cette ouverture contribue à maintenir une activité dynamique dans un lieu emblématique de la vie réolaise. Elle illustre également la capacité de La Réole à accompagner l'installation de nouveaux commerçants et la reprise réussie de locaux existants.

On leur souhaite bonne continuation

Y'a une sorcière dans ma bière

Installée à La Réole depuis plusieurs années, la brasserie artisanale « Y a une sorcière dans ma bière » quittera prochainement la commune, son activité étant maintenue jusqu'à l'automne. Au fil des années, cette entreprise a su trouver sa place dans le paysage économique local grâce à son savoir-faire artisanal et à sa participation à de nombreux événements du territoire. Son univers original et ses créations ont contribué à faire connaître le dynamisme des producteurs et artisans locaux. **La Ville de La Réole remercie chaleureusement l'équipe pour son engagement et sa contribution à la vie économique et associative de la commune, et lui souhaite pleine réussite dans la poursuite de ses projets futurs.**

Ouvert du Mardi au jeudi de 14h à 21h
Vendredi de 14h à 22h et le samedi de 10h à 19h
92 rue Armand Caduc 33190 La Réole
Tél : 06 62 51 89 89
yaunesorcieredansmabiere@gmail.com

Fin d'activité pour BS Mariam

Après plusieurs années d'activité à La Réole, BS Mariam a récemment annoncé la cessation de son activité de massages bien-être. Au fil du temps, Mariam a contribué à enrichir l'offre de services proposée aux habitants et visiteurs de la commune. Son professionnalisme, son écoute et la qualité de son accueil lui ont permis de fidéliser une clientèle locale et de participer à la diversité des activités présentes en centre-ville.
La Ville de La Réole remercie chaleureusement Mariam pour son engagement au sein du tissu économique local et lui adresse tous ses vœux de réussite pour la suite de ses projets personnels et professionnels.

47 rue Armand Caduc 33190 La Réole
bsmariam@outlook.fr

Notre soutien à la Culture



En cette période d'incertitude et de baisses des subventions à tous les niveaux, la municipalité a tenu à montrer son attachement à la culture et aux associations engagées dans ce domaine.

Elle a donc fait le choix de maintenir ses aides au niveau des années précédentes. C'est un choix moral, mais également économique, car les retombées du secteur sur le commerce ne sont pas négligeables et contribuent activement à faire vivre notre ville.



Le Chemin des Arts

Cette appellation regroupe l'ensemble des activités culturelles organisées par la mairie :
expositions, concerts, théâtre, etc. Celles-ci viennent en complément de ce qui est organisé par les associations culturelles de la ville - qui font un travail formidable malgré une pénurie de bénévoles - qui, à elles seules, ne seraient pas en mesure d'assurer une programmation aussi chargée durant l'été. En 2026 – vous l'avez peut-être vu dans l'agenda des manifestations – **nous vous proposons encore une fois une programmation très riche, comprenant du théâtre, 3 expositions de peinture, *« l'été photographique »* avec 3 expositions, ainsi que 7 concerts. Le tout dans l'écrin exceptionnel du prieuré, de l'ancien hôtel de ville, de l'ancienne prison et dans divers lieux extérieurs.** Comme toujours et afin que la culture soit accessible à tous, **ces événements sont gratuits**. Nous vous encourageons vivement à en profiter et vous souhaitons un bel été artistique.



Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'agenda des manifestations culturelles qui a été distribué dans vos boites aux lettres. Le concert de **NINOSKA** aura lieu le **26 août** et **non le 12**. Nous vous prions de nous excuser pour cette erreur.

Le concert se tiendra bien sur l'esplanade de la mairie comme prévu. Ce sera le dernier concert du Chemin des Arts de l'été.

Soirée théâtre

Le samedi 4 juillet

vous pourrez assister à une représentation de la troupe du théâtre « le 5bis » dans la petite cour du prieuré. La pièce débutera à 21h – heure à laquelle les portes du prieuré seront fermées. Nous vous conseillons d'arriver suffisamment tôt.
Le 5bis est un théâtre « de poche » situé au 5bis rue Jaganneau à La Réole. Il est ouvert toute l'année et vous propose, en plus de ses représentations, des concerts de jazz et diverses animations. C'est un lieu à découvrir absolument.



Festival Bossa Nova

24 et 25 juillet Château des Quat'Sos

Le Château des Quat'Sos vibrera aux rythmes envoûtants de la Bossa Nova et des musiques latines les **24 et 25 juillet** prochains. Laissez-vous porter par les sonorités brésiliennes, entre douceur, chaleur et élégance, dans un cadre patrimonial exceptionnel.

Entrée > 15 € | Pass 2 jours : 20€
> Château des Quat'Sos 7 place Albert Rigoulet 33190 La Réole
Tél : 01 23 45 67 89
reservation@chateaudesquatsos.com

Marchés gourmands

de l'été 2026

Ils s'installeront dans le cadre agréable et ombragé des quais de Garonne. À partir de 19h, producteurs locaux, artisans et créateurs vous accueilleront pour une soirée placée sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité. Composez votre repas auprès des producteurs présents et profitez d'une ambiance chaleureuse au bord de l'eau.

Animations musicales :
3 juillet : Dorothée Momon
7 août : Cyril Lyns
21 août : Mickaël Vigneau

Organisé par le Foot Club Gironde de La Réole (FCGR)





Animations

Terra Aventura

Partez à l'aventure avec Terra Aventura ! Grâce à cette application gratuite, explorez La Réole autrement et laissez-vous surprendre par ses trésors cachés. En famille ou entre amis, choisissez votre parcours, laissez-vous guider, résolvez les énigmes. Une activité ludique et originale qui mêle découverte du patrimoine, promenade et chasse au trésor pour le plaisir des petits comme des grands.
> Disponible sur App Store et Google Play.



Visites guidées > d'avril à octobre

Le programme d'animations du service Patrimoine vous réserve encore cette année de nombreuses découvertes. Ne manquez pas les nouvelles visites guidées et celle de la forteresse des Quat'Sos, les balades urbaines au fil des cartes postales, ou encore les journées nationales de l'architecture en octobre pour découvrir l'intérieur de la chapelle de l'hôpital (17e siècle) !

Le programme d'animations est accessible en version numérique depuis le site internet **www.lareole.fr** ou en version papier à l'accueil de la mairie.

Le mot de l'opposition municipale

Chères Réolaises, chers Réolais,

Nous remercions une nouvelle fois tous ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales. Ce soutien nous engage à porter votre voix, défendre vos intérêts et préparer l'avenir de notre commune.

Avec notre groupe Rassemblement pour La Réole, nous sommes une opposition exigeante, ferme et constructive. Notre ligne est claire : soutenir ce qui est bon pour La Réole, dénoncer ce qui ne l'est pas et proposer des alternatives crédibles au service des habitants.

À l'écoute des habitants, familles, commerçants, entrepreneurs, associations et de tous ceux qui font vivre notre ville, nous agissons avec une seule priorité : l'intérêt général. Nous regrettons toutefois que la majorité refuse de nous associer davantage au travail communal et nous ait écartés du conseil d'administration de la régie.

Nous défendons trois priorités :
- La sécurité, afin que chacun puisse vivre, travailler et se déplacer sereinement. La lutte contre les incivilités et la préservation de la tranquillité publique doivent être au cœur de l'action municipale.
- Le développement économique et social. Soutenir le commerce de proximité, accompagner les entreprises, revitaliser le centre-ville et renforcer l'attractivité du territoire sont essentiels pour l'emploi.
- Le rayonnement culturel. Notre patrimoine, notre histoire, nos traditions et notre tissu associatif constituent une richesse que nous voulons valoriser afin de renforcer la fierté d'être Réolais.

Au conseil municipal, nous poursuivrons notre mission avec conviction, indépendance et détermination, dans le respect du débat démocratique et de nos engagements.

Nous restons à votre écoute pour échanger sur vos préoccupations, vos idées et vos projets pour La Réole.

Rémy Berthonneau I remyberthonneau@gmail.com I 06 75 55 17 89
Sandra Grisez-Menini I sandra.pourlareole@gmail.com
Marc Labadie I m.labadie.lareole@gmail.com
Enzo Léglise I enzo.pourlareole@gmail.com

Le mot de la majorité municipale

Réolaises, Réolais,

Nous tenons avant tout à vous adresser nos plus sincères remerciements. La confiance que vous nous avez accordée, en nous portant à 66 % des voix, nous honore autant qu'elle nous engage. Ce résultat n'est pas un aboutissement, mais un point de départ, qui nous oblige chaque jour à être à la hauteur de vos attentes.

Cette confiance, nous la mettrons au service de tous les Réolais, sans exception. Notre conviction est simple : une commune se construit avec ses habitants, et non pour eux seulement. C'est pourquoi nous souhaitons ouvrir les portes de l'action municipale. À travers des groupes de travail ouverts à tous, nous voulons vous donner les moyens d'agir et de devenir pleinement acteurs de la vie de notre ville.

Culture, cadre de vie, attractivité commerciale, transition écologique, solidarités, prévention et sécurité : aucun de ces sujets n'avance sans l'intelligence collective de celles et ceux qui font vivre La Réole au quotidien.

Les premiers mois de ce mandat l'ont déjà démontré. La crue de février a révélé une commune solidaire, capable de se mobiliser avec une rapidité et une efficacité remarquables. Nous avançons avec méthode et constance, en privilégiant le dialogue et l'écoute, plutôt que les postures.

L'été nous appelle aussi à la vigilance. Face aux épisodes de canicule, redoublons d'attention les uns envers les autres : prenons des nouvelles de nos proches, de nos voisins, et plus particulièrement des personnes âgées, isolées ou fragiles. N'hésitez pas à signaler une personne vulnérable auprès des services de la commune.

Si vous souhaitez contribuer, partager une idée ou rejoindre l'un de nos groupes de travail, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous. Nos portes vous sont ouvertes, comme les vôtres le sont à nous.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été réolais.

AU FIL DE L'ANNÉE



Commémoration
8 mai



Soirée des voeux
au gymnase



Concours de peinture



Exposition Zol



France Folk
sur les quais



Inondations février
2026



La journée Nationale
de la Résistance



Millésime Festival
2026



P'tit marché du mercredi



Le marché aux fleurs
du 1er mai



Rassemblement de
voitures anciennes



Repas des aînés



La piscine La Réole

Ouverture saison estivale
du 05 juillet au 23 août | Horaires : de 14h à 20h

Tarifs
- de 16 ans : 2,50 € / + de 16 ans : 3€
Carte famille 10 entrées : 20€
Groupe 10 personnes
mini. / tarifs par personne (enfants et adultes) : 2€
Abonnement - de 16 ans : 45€
Abonnement + de 16 ans : 60€
Tél. : 05 56 61 05 41
Cours de natation le matin. Renseignements et inscriptions auprès de la piscine dès l'ouverture

Association des nageurs réolais
pour 1 à 2 créneaux en dehors des heures d'ouverture :
nageursdureolais@gmail.com



Fête du 14 juillet

Le 14 juillet, les quais de Garonne se pareront de leurs plus belles lumières pour célébrer la Fête nationale. Dès 19h, le marché gourmand invitera à la découverte et au partage dans une ambiance chaleureuse. Au fil de la soirée, les notes du bal populaire accompagneront les retrouvailles et les instants de convivialité. À 23h, lorsque la nuit enveloppera le fleuve, un feu d'artifice illuminera le ciel réolais. La fête se poursuivra ensuite en musique pour prolonger cette belle soirée d'été au bord de la Garonne. Organisation Anim'Réolais.

Le Chat Réolais

Créée fin décembre 2024, l'association Le Chat Réolais agit au quotidien pour limiter la prolifération féline et venir en aide aux chats en détresse sur le territoire réolais. En quelques mois, 80 stérilisations ont été réalisées et 120 prises en charge effectuées grâce à l'engagement des bénévoles. L'association accueille actuellement 38 chatons, 5 mamans et 3 chats adultes, tous en attente d'une famille pour la vie. Le Chat Réolais lance d'ailleurs un appel aux dons et aux familles d'accueil, indispensables pour poursuivre les sauvetages et offrir un refuge aux animaux abandonnés dramatiquement nombreux cette année. Elle rappelle que la seule solution pour enrayer la misère féline est la stérilisation et la responsabilisation de tous.

La Réole pratique

MAIRIE
05 56 61 10 11
E-mail : accueil@lareole.fr
Site Web : **www.lareole.fr**
Nos horaires :
Du lundi au jeudi inclus : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h

Action Sociale : Gwladys Mayaud
05 56 61 98 10
Sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis aux horaires d'ouverture de la mairie

C.A.U.E. Conseil Architecture Urbanisme et Environnement
Permanences au prieuré les 2e jeudis du mois. Rendez-vous auprès de la Mairie

Conciliateur de Justice
Permanences au prieuré les 3e jeudis du mois. Rendez-vous auprès de la Mairie

U.D.A.F. Union Départementale des Associations Familiales de Gironde
Permanences au prieuré les 2nd et 4e mardis du mois. Sur rendez-vous au 05 56 01 44 00

USTOM : Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères
Permanences au prieuré 2e lundis par mois
Sans rendez-vous

MDS Maison du Département Solidarités :
sur rendez-vous au 05 56 63 62 20

Maison de santé rurale :
médecins, infirmières, kinésithérapeute...
au 05 24 25 30 00

APF : Antenne d'Accueil de Premiers Soins
Centre de soins non programmés
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Tél. 05 56 61 52 53

CAPS : Centre d'Accueil et de Permanences de Soins. **Médecin de garde de 20h à minuit**
05 56 61 21 61

En cas de doute, **composez le 15**

TEMPO LE MAGAZINE
Magazine de la ville de La Réole
Juillet 2026

Tirage : 2 500 exemplaires
Directeur de la publication : Bruno Marty
Coordination, secrétariat de rédaction : Marie Genevoix - Bruno Marty
Réalisation : Marie Genevoix
Crédits photos : Mairie de La Réole, B. Cousin, L. Gardère, C. Gardner, M. Genevoix, B. Marty, C. Biellmann.